

Metz, le 17 janvier 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Le responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT
Tél : 03.87.34.34.12
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de Macheren
2 rue du centre
57730 Macheren

OBJET : Travaux sur plan d'eau - Porter à connaissance loi sur l'eau – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2025-00016

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par M. Damien FLAVENOT concernant des travaux sur plan d'eau sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit :

- la vidange et le curage du plan d'eau ;
- l'extraction des sédiments et leur dépôt :
 - en zone Est du plan d'eau, en vue d'élargir et renforcer la berge Est, comme présenté sur le plan du dossier ;
 - en amendement des plantations alentours du plan d'eau ;
 - sur une parcelle propriété de M. Flavenot au niveau d'une ancienne carrière, objet de l'étude de délimitation de zone humide jointe au dossier ;
- le démontage de la ligne EDF aérienne haute tension pour la passer en sous-terrain ;
- la consolidation des berges, le renforcement et l'élargissement du barrage de 2 mètres ;
- la coupe des arbres menaçants sur les bords du barrage ;
- la création d'un îlot et d'une avancée de terre sur le plan d'eau ;
- le renforcement et la modification du moine pour permettre une évacuation des eaux de fond ;
- le tri des déchets à l'entrée du site et la réhabilitation de la plateforme existante ;
- la remise en eau et l'empoissonnement par un pisciculteur accompagné d'une association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. Damien FLAVENOT valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le responsable de l'unité police de l'eau par intérim,



Laurent STAAB